

Rendez-vous du droit



Protection des données personnelles : quelles obligations pour les opérateurs et organismes de formation professionnelle continue ?

2018



Centre Inffo

Dossier documentaire réalisé par Centre Inffo

Les rendez-vous du droit
Jeudi 5 avril 2018, de 9h à 12h30

MGEN

3, Square Max Hymans – 75015 Paris

Protection des données personnelles : quelles obligations pour les opérateurs et organismes de formation professionnelle continue ?

Dossier documentaire



Direction juridique
Nathalie Blanpain
n.blanpain@centre-inffo.fr

Articles publiés dans les revues de Centre Inffo

- Nouvelle réglementation en matière de protection des données personnelles : quel impact pour les organismes de formation et leurs clients ?** p. 4
Interview de Jean-Philippe Cépède pour le Quotidien de la formation, 7 septembre 2017
- Protection des données personnelles : quel impact pour les organismes de formation ?** p. 6
Estelle Durand et Catherine Trocquemé, Inffo Formation n°930, 15/31 octobre 2017

Textes, pages internet et vidéos

- Textes officiels p. 8
- Bibliographie d'articles de doctrine p. 9
- Webographie p. 10
- Vidéos p. 11

Nouvelle réglementation en matière de protection des données personnelles : quel impact pour les organismes de formation et leurs clients ?

Le 25 mai 2018, en France comme dans les autres Etats membres de l'Union européenne, entrera en vigueur, un nouveau cadre réglementaire en matière de protection des données personnelles, c'est-à-dire d'informations relatives à des personnes identifiées. Adopté par le Parlement européen en avril 2016, ce règlement général sur la protection des données, connu aussi sous l'acronyme RGPD, va renforcer les droits des personnes et imposer de nouvelles obligations aux entreprises, administrations et autres organisations qui collectent et traitent des informations à caractère personnel. Centre Inffo fait le point sur les évolutions à venir.

Les organismes de formation et autres acteurs du secteur sont directement concernés par ce [règlement général](#). Tout d'abord parce qu'ils collectent et gèrent des informations sur l'identité des personnes qu'ils forment. Mais pas seulement. « *La protection des données personnelles prend une dimension particulière pour les prestataires de formation ouverte et à distance : toutes les traces laissées par les stagiaires sur les plateformes de formation entrent dans le champ de la protection que devra garantir l'organisme* », explique Jean-Philippe Cépède, directeur juridique de Centre Inffo.

Harmonisation

Aujourd'hui, la législation en matière de données personnelles varie d'un pays à l'autre. Alors que les services en ligne se développent à vitesse grand V dans tous les secteurs, et que les menaces – piratage, usurpation d'identité, etc. - se multiplient, le RGPD va harmoniser et renforcer les droits des citoyens européens en vue de mieux garantir le respect de leur vie privée.

« *Le fait que la protection des données personnelles fasse l'objet d'un règlement directement applicable et non d'une directive à transposer dans la législation de chacun des États membres n'est pas anodin. L'Europe a opté pour cet instrument juridique pour agir plus et ne pas laisser la porte ouverte à l'interprétation ce qui pourrait avoir pour conséquence de créer des disparités d'un pays à l'autre* », commente Philippe Lacroix, secrétaire général de Centre Inffo [\[1\]](#).

Responsabilisation

Avec ce règlement, les acteurs de la formation professionnelle comme toutes les organisations se verront imposer de nouvelles obligations en matière d'information des personnes et de sécurisation de leurs données. Le nouveau cadre réglementaire responsabilise davantage les organisations et les

sanctionnera plus fortement en cas d'infraction : jusqu'à 20 millions d'euros d'amende ou 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial.

« Ce nouveau texte part du principe que le fait de détenir des données personnelles peut entraver les libertés fondamentales des personnes. À ce titre, il instaure la notion de libre consentement éclairé des personnes et renverse la charge de la preuve puisqu'en cas de litige ce sera aux organisations mises en cause de prouver qu'elles ont respecté la réglementation », indique Jean-Philippe Cépède.

Sécurisation

Concrètement, les organisations devront, par exemple, cartographier leurs procédures de gestion des données afin de pouvoir expliquer à quoi elles servent et ce qui en est fait. Elles devront par ailleurs mettre en place un plan d'actions pour garantir l'intégrité de ces données et veiller à ce que leurs sous-traitants respectent la réglementation. Autre nouveauté à signaler : elles devront nommer en interne un ou une délégué(e) à la protection des données personnelles.

« Le règlement va induire des pratiques et des procédures de gestion des risques auxquelles toutes les organisations ne sont pas habituées. D'où l'importance de se préparer avant l'échéance du 25 mai 2018 », résume Philippe Lacroix.

Notes

[1] Cette problématique sera creusée lors d'un [rendez-vous du droit de la formation](#), organisé par Centre Inffo le 28 septembre prochain, à Paris.

[Estelle Durand](#)

Edition n°2843 du jeudi 7 septembre 2017

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : QUEL IMPACT POUR LES ORGANISMES DE FORMATION ?

Le règlement général européen sur la protection des données entrera en vigueur le 25 mai 2018. Les organismes de formation seront tenus de protéger les données personnelles de leurs clients. Ils doivent s'y préparer.

Estelle Durand et Catherine Trocquemé

“ Le règlement introduit la notion de responsabilisation dans le traitement des données ”



Le règlement implique de cartographier les données en fonction d'une finalité clairement définie.

Aujourd'hui, la législation en matière de données personnelles varie d'un pays à l'autre. Alors que les services en ligne se développent à grande vitesse et que les menaces (piratage, usurpation d'identité, etc.) se multiplient, le nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD), qui entrera en vigueur dans huit mois, va harmoniser et renforcer les droits des citoyens en vue de mieux garantir le respect de leur vie privée. Avec ce règlement, les acteurs de la formation professionnelle – comme de toutes les organisations – se verront imposer de nouvelles obligations en matière d'information des personnes et de sécurisation de leurs données. Le nouveau cadre réglementaire les sanctionnera en cas d'infraction : jusqu'à 20 millions d'euros d'amende ou 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial.

Sécurisation

“Le règlement va induire des pratiques et des procédures de gestion des risques auxquelles toutes les organisations ne sont pas habituées, souligne Philippe Lacroix, secrétaire général de Centre Inffo. D'où l'importance de se préparer avant l'échéance du 25 mai 2018.”

“Ce nouveau texte part du principe que le fait de détenir des données personnelles peut entraver les libertés fondamentales des personnes, analyse Jean-Philippe Cépède, directeur juridique de Centre Inffo. Il instaure la notion de libre consentement éclairé des personnes et renverse la charge de la preuve, puisqu'en cas de litige ce sera aux organisations mises en cause de prouver qu'elles ont respecté la réglementation.”

Concrètement, les organisations devront, par exemple, cartographier leurs procédures de gestion des données afin de pouvoir expliquer à quoi

elles servent et ce qui en est fait. Elles devront mettre en place un plan d'actions pour garantir l'intégrité de ces données et veiller à ce que leurs sous-traitants respectent la réglementation. Autre nouveauté à signaler : elles devront nommer en interne un ou une délégué(e) à la protection des données personnelles.

Les cinq piliers de la protection des données

"Les cinq fondamentaux de la protection des données personnelles sont repris dans le RGPD", rappelle une juriste de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), invitée à la Matinée d'actualité organisée par Centre Inffo sur cette thématique le 28 septembre dernier à Paris. Il s'agit de la finalité du traitement des données légitimes et déterminées ; de la pertinence des données collectées en lien avec la finalité ; de la conservation des données ; de leur sécurité et du droit d'accès et de portabilité des données.

"Le règlement introduit la notion de responsabilité dans le traitement des données, en l'occurrence celle du directeur de l'organisme", ajoute la Cnil. Au niveau opérationnel, le règlement implique de "cartographier les données dont on a besoin en fonction d'une finalité clairement définie, puis d'identifier les processus de management, de métier et de support concernés par le traitement de ces données", détaille Pierre-François Tallet, juriste à Centre Inffo.

"Le sujet implique des questions opérationnelles de mise en œuvre dans le quotidien de nouvelles procédures, des questions techniques et juridiques et, enfin, des questions politiques et philo-



NE PAS LAISSER LA PORTE OUVERTE À L'INTERPRÉTATION

Adopté par le Parlement européen en avril 2016, le règlement général sur la protection des données (RGPD) va renforcer les droits des personnes et imposer de nouvelles obligations aux entreprises, administrations et autres organisations qui collectent et traitent des informations à caractère personnel. "Le fait que la protection des données personnelles fasse l'objet d'un règlement directement applicable et non d'une directive à transposer dans la législation de chacun des États membres n'est pas anodin, commente Philippe Lacroix, secrétaire général de Centre Inffo. L'Europe a opté pour cet instrument juridique pour agir et ne pas laisser la porte ouverte à l'interprétation, qui pourrait avoir pour conséquence de créer des disparités d'un pays à l'autre."



sophiques. Au-delà des obligations nées du RGPD, il s'agit de développer une véritable culture de la donnée", explique Jean-Philippe Cépède.

Si les bases d'un système de protection des données personnelles ont été déjà fixées, en France, par la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le règlement européen adopté le 14 avril 2016 s'appliquera à tous, dans chacun des 28 États membres de l'Union européenne. "La protection des données personnelles s'inscrit dans un contexte de digitalisation de la formation et du développement d'un dispositif individuel de formation", observe Jean-Philippe Cépède.

Délégué à la protection et réseau d'accompagnement

Lors de la Matinée d'actualité du 28 septembre, la Cnil a présenté les outils mis à disposition des organismes pour les aider à se préparer. Certains sont en ligne, comme un modèle de registre rendu obligatoire par le règlement européen. "Par ailleurs, nous organisons des ateliers de formation et nous préparons un référentiel des compétences du délégué à la protection des données (DPO¹), précise la Cnil. Ce profil, sans être obligatoire dans la formation, est toutefois fortement recommandé. Nous aurons besoin de former et de certifier de nombreux DPO." La commission cherche un groupement professionnel de la formation pour travailler en réseau. ●



123

labels délivrés par la Cnil

Pour préparer l'entrée en application du règlement européen sur la protection des données, les labels "Formation" et "Gouvernance informatique et libertés" de la Cnil ont été actualisés et constituent désormais des outils de conformité à ce futur cadre juridique.

www.cnil.fr/fr/mise-jour-des-labels-formation-et-gouvernance-pour-prendre-en-compte-les-exigences-du-rgpd



1. Data Protection Officer.

Règlement général de protection des données

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

JOUE n° L119 du 4 mai 2016

PDF : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R0679&from=FR>

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

JOUE n° C 202 du 7 juin 2016

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:12016P/TXT>

Loi Informatique et libertés

LOI n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

JORF du 7 janvier 1978

PDF https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000886460

LOI n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

JORF n°182 du 7 août 2004

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?dateTexte=&categorieLien=id&cidTexte=JORFTEXT000000441676&fastPos=3&fastReqId=458853143&oldAction=rechExpTexteJorf>

Modifiée notamment par :

LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

JORF n°235 du 8 octobre 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?dateTexte=&categorieLien=id&cidTexte=JORFTEXT000033202746&fastPos=1&fastReqId=1129993019&oldAction=rechExpTexteJorf>

Projet de loi relatif à la protection des données personnelles de décembre 2017

extraits du dossier de l'Assemblée nationale

Projet de loi relatif à la protection des données personnelles

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/projets/pl0490.asp>

Projet de loi relatif à la protection des données personnelles, adopté en 1ère lecture par l'Assemblée nationale le 13 février 2018 (avec liens vers amendements)

PDF <http://www.assemblee-nationale.fr/15/ta/tap0084.pdf>

Etude d'impact (12 décembre 2017)

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/projets/pl0490-ei.asp>

Rapport n° 490, Paula Forteza Députée

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/rapports/r0592.asp>

Projet de loi relatif à la protection des données personnelles de décembre 2017

extraits du dossier du Sénat

Rapport n° 350, Sophie Joissains, Sénateur

PDF <http://www.senat.fr/rap/l17-350/l17-3501.pdf>

Projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à la protection des données personnelles, n° 809, déposé le 22 mars 2018

http://www.assemblee-nationale.fr/15/dossiers/donnees_personnelles_protection.asp

Bibliographie d'articles de doctrine

Règlement européen sur la protection des données

RGPD et données à caractère personnel : que faites-vous au cours des prochains mois ?

Franck Delamer, Village-justice.com, 7 février 2018

L'impact du GDPR sur les contrats SaaS

Donatienne Blin, Village-justice.com, 9 mars 2018

RGPD et gestion RH, entretien avec Me Cécile Martin

Village-justice.com, 15 février 2018

Données personnelles (RGPD) : l'impact pour les RH

Editions Tissot 2018, 11 p.

Données personnelles : les internautes réclament du donnant-donnant

O. Stancevic, ActuEL Direction juridique, 7 juillet 2017

La Cnil aide les entreprises à se conformer au GDPR

B. Lemaire, Le Monde informatique, 31 août 2017

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-la-cnil-aide-les-entreprises-a-se-conformer-a-gdpr-69211.html>

Protection des données à caractère personnel et activités de communication publique : apport du règlement européen du 27 avril 2016 au regard de la précédente directive du 24 octobre 1995 et de la loi française du 6 janvier 1978 (révisée par la loi du 6 août 2004)

E. Derieux, Droit de l'immatériel n°128, juillet 2016

Protection des données personnelles: de nouvelles obligations pour l'entreprise

http://lentreprise.lexpress.fr/gestion-fiscalite/responsabilites-assurances/protection-des-donnees-personnelles-de-nouvelles-obligations-pour-l-entreprise_1917589.html

L'Europe réglemente l'utilisation des données: une révolution à venir

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-une-revolution-imminente-a-l-echelle-europeenne_1890897.html

Législation actuelle sur la protection des données personnelles

Loi pour une république numérique : état des lieux en matière de protection des données personnelles

L. Maisnier-Boché, Droit de l'immatériel n°131, novembre 2016 – Dossier spécial « République numérique »

Le droit à l'oubli, un droit universel ?

Y. Padova, Droit de l'immatériel n°130, octobre 2016

Le renforcement des droits des personnes sur leurs données : mythe ou réalité ?

E. Daout, Droit des affaires n° 119, octobre 2016

La protection des données personnelles, point de vue du droit privé

A Debet, Revue du droit public n°1, janvier 2016

Protection des données personnelles : quelles obligations pour les opérateurs et organismes de formation ?

Les rendez-vous du droit, 5 avril 2018

L'espace numérique et la protection des données personnelles au regard des droits fondamentaux
H. Oberdorff, Revue du droit public n°1, janvier 2016

La protection des données à caractère personnel au sein de l'UE : des enjeux économiques et sécuritaires encadrés par le législateur sous le contrôle du juge
S. Peyrou, Revue du droit public n°1, janvier 2016

Les données personnelles à l'ère numérique : quelle protection sur le plan pénal ?
M. Quémener, Revue du droit public n°1, janvier 2016

Webographie

Règlement général sur la protection des données

Conseil européen

Réforme de la protection des données

<http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/data-protection-reform/>

Cnil

Présentation

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

Règlement européen sur la protection des données : que faut-il savoir ?

<https://www.cnil.fr/cnil-direct/question/1253?visiteur=part>

Règlement européen sur la protection des données : ce qui change pour les professionnels

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-sur-la-protection-des-donnees-ce-qui-change-pour-les-professionnels>

Règlement européen sur la protection des données : le guide du sous-traitant

CNIL, septembre 2017, 19 p.

PDF https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/rgpd-guide_sous-traitant-cnil.pdf

Se préparer en 6 étapes

<https://www.cnil.fr/fr/principes-cles/reglement-europeen-se-preparer-en-6-etapes>

Législation actuelle sur la protection des données personnelles

Service public

Obligations en matière de protection des données personnelles, 12 juin 2017

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24270>

CNRS

Les 7 principes clés de la protection des données personnelles, 2012

<http://www.cil.cnrs.fr/CIL/spip.php?article1390>

Fidal

FIDAL lance un site internet consacré à la protection des données personnelles

<http://www.fidal-avocats-leblog.com/2017/05/fidal-lance-site-internet-consacre-protection-donnees-personnelles/>

Fidal - données personnelles

<http://www.fidal-donnees-personnelles.com/>

Protection des données personnelles : quelles obligations pour les opérateurs et organismes de formation ?
Les rendez-vous du droit, 5 avril 2018

Vidéos

CNIL

Ajoutée le 2 déc. 2016 sur Youtube

Vous avez des droits sur vos données personnelles : profitez-en !

Voici un récapitulatif des droits que vous pouvez utiliser à tout moment pour :

- Savoir quelles informations un organisme détient sur vous;
- Effacer vos coordonnées d'un fichier de prospection;
- Rectifier/supprimer une information obsolète;
- Depuis 2014 : déréférencer un contenu vous concernant dans un moteur de recherche;
- Dès 2018 : bénéficier d'un droit à la portabilité de vos données.

<https://www.youtube.com/watch?v=CkOc1niNbEg>

EUDONET TV

Ajoutées le 25 janv. 2018 sur Youtube

CRM & RGPD : Qu'est-ce que le Règlement Général sur la Protection des Données ?

<https://www.youtube.com/watch?v=ZJI-my4JhnY>

CRM & RGPD : Qu'est ce qui va changer pour vous ?

<https://www.youtube.com/watch?v=n44K4Eib-3E>

CRM & RGPD : Quelles sont les sanctions et les risques que vous encourez ?

<https://www.youtube.com/watch?v=O3t46fDozKk>

CRM & RGPD : Quelles sont les contraintes du droit des personnes ?

<https://www.youtube.com/watch?v=VA9CNd91U34>

Ajoutée le 15 avr. 2015 sur Youtube

Qu'est-ce qu'un CRM ?

Customer Relationship Management (Gestion de la Relation Client), le CRM c'est l'art d'optimiser les interactions de votre société avec vos clients, vos prospects, vos collaborateurs et vos partenaires

<https://www.youtube.com/watch?v=8AkD5lLdVfQ>

Conscio Technologies

Ajoutée Juin 2017 sur Youtube

Sensibilisation RGPD GDPR - Données personnelles - Généralités sur le traitement des données

<https://www.youtube.com/watch?v=ZTGI38ob7Zc>

La première des 12 vidéos du contenu de sensibilisation de **Conscio Technologies** autour du nouveau règlement européen sur la protection des données.

<https://www.youtube.com/watch?v=QNObe7jFqfl>

WatchGuard France

Ajoutée le 20 nov. 2017 sur Youtube

Le GDPR en 6mn : Une vidéo pour comprendre en 6 minutes les concepts clés de la nouvelle réglementation européenne : la GDPR ou RGPD

<https://www.youtube.com/watch?v=7p6G9ztFF-Y>

Thierry Matusiak

Ajoutée le 26 août 2016 sur Youtube

5 minutes pour comprendre ... GDPR

Cette vidéo décrit le règlement général de protection des données Européen (GDPR) et ses conséquences pour les entreprises et le grand public: protection des données à caractère personnel et transfert de ces données

<https://www.youtube.com/watch?v=e7Y9czGg8Cw>

Ajoutée le 18 avr. 2017 sur Youtube

5 minutes pour comprendre ... l'importance de la protection des données pour GDPR

La protection opérationnelle de vos données est un des points clés pour la mise en conformité avec GDPR. Cette vidéo illustre les points de contrôles utiles à mettre en place pour améliorer la protection de vos données métier

https://www.youtube.com/watch?v=S_b4655Xelc

Ajoutée le 20 avr. 2017 sur Youtube

5 minutes pour comprendre ... la gouvernance et la gestion des risques pour GDPR

La gouvernance des données et la gestion des risques sont 2 éléments clés pour la mise en conformité avec GDPR. Cette vidéo illustre comment mettre en place un tableau de bord qui vous donnera visibilité sur vos données et leur utilisation dans votre entreprise

<https://www.youtube.com/watch?v=su4OB3EkBBo>

AFNOR

Ajoutée le 29 nov. 2017 sur Youtube

RGPD / GPDR : comment prouver sa conformité ?

Sandra Di Giovanni, responsable des solutions de confiance dans le numérique pour AFNOR Certification, dévoile pour la première fois les grandes lignes de la certification AFAQ

<https://www.youtube.com/watch?v=gKcCVQHxIYc>



Toute la documentation sur l'orientation et la formation tout au long de la vie

Retrouvez nos dossiers documentaires, webographies, bibliographies, rapports officiels ...
rubrique [Publications documentaires](#)

Interrogez notre base de données documentaires ,
rubrique [Bases de données](#)

Le catalogue bibliographique Inffodoc

42 000 références depuis 1969 : ouvrages, études, rapports, dossiers documentaires et articles de revues sur l'orientation et la formation tout au long de la vie. De nombreux documents numériques libres d'accès sont associés aux références bibliographiques.

Les accords de branches professionnelles

4 700 textes conventionnels sur la formation professionnelle : accords de branche et accords interprofessionnels conclus par les partenaires sociaux aux niveaux national et régional, ainsi que leurs arrêtés d'extension. Le texte intégral des accords est disponible au format PDF.

Les ressources pédagogiques numériques

2 600 produits pédagogiques numériques (CD-ROM, DVD, sites internet...) présents sur le marché et pouvant être utilisés dans des dispositifs de formation. La base cible un public adulte. 30 % des produits couvrent les domaines généraux et 70 % les domaines professionnels ou ayant trait à l'emploi.

Les certifications des métiers de la formation

400 certifications (titres/diplômes) conduisant aux métiers de formateur, responsable formation, concepteur ou utilisateur de multimédia pédagogique, à des fonctions d'ingénierie, de consultant en formation, d'accompagnement en formation ou en insertion professionnelle.

Les organismes de formation

1 200 organismes de formation proposant des formations courtes ou certifiantes aux métiers de la formation et de l'insertion professionnelle : formation de formateurs, responsable de formation, formation de tuteurs, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique, etc.



Centre Inffo. Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo est l'expert qui décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, il est doté d'une mission de service public dans les domaines de l'orientation et de la formation permanente.

Centre Inffo développe à la fois une offre de formation professionnelle, une expertise juridique et documentaire, une dimension d'ingénierie et de conseil dans les champs orientation-formation ainsi qu'un rôle d'animation du débat public. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des acteurs de la formation professionnelle publics et privés, il les soutient et les accompagne dans leur action d'accueil, d'information, de conseil et d'assistance du public.

Contact documentation : ressources@centre-inffo.fr